RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00451
Numéro SIREN : 511 857 526
Nom ou dénomination : IQSIM

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005970

Société IQ SIM

1360 ROUTE DES DOLINES
CARDOULINES B1
06560 VALBONNE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Pages
- Bilan actif-passif	*2 et 3*
- Compte de résultat	*4 et 5*
- Annexe	*6 à 16*
- Détail des comptes bilan actif passif	*17 à 21*
- Détail Compte de résultat	*22 à 25*
- Annexe à la liasse fiscale	*26 à 29*
- Liasse 2065	*30 et 31*
- Liasse 2067	*32*
- Liasses 2050 à 2059-G	*33 à 54*
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	*55 à 58*

ALBA EXPERTISES
2791 CHEMIN DE SAINT BERNARD

06220 VALLAURIS
04.92.38.07.18

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société IQ SIM
1360 ROUTE DES DOLINES
CARDOULINES B1
06560 VALBONNE

relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	3 178 142 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	879 349 Euros
- Résultat net comptable,	5 727 Euros

Fait à VALLAURIS
Le 31/01/2022

ALBANE SANGUIN DE LIVRY
RESPONSABLE COMPTABLE

DAVID VENIER
EXPERT-COMPTABLE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	3 546 080	2 428 755	1 117 325	544 752	572 574	105.11
	Concessions, brevets et droits similaires	257 409	253 425	3 984	8 984	5 000-	55.65-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	934 951	16 779	918 172	1 361 810	443 638-	32.58-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	23 985	23 750	235	1 524	1 289-	84.57-
	Autres immobilisations corporelles	332 695	319 821	12 874	13 169	296-	2.25-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	741		741	741		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	200 000	200 000				
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	48 700		48 700	48 674	26	0.05
	Total II	5 344 560	3 242 530	2 102 030	1 979 653	122 377	6.18
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	438 810	83 435	355 375	335 136	20 239	6.04
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	13 712		13 712		13 712	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	172 178	29 911	142 267	47 137	95 130	201.82
	Autres créances	505 368		505 368	497 918	7 450	1.50
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	46 706		46 706	165 594	118 888-	71.79-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	12 685		12 685	47 835	35 151-	73.48-
	Total III	1 189 458	113 347	1 076 112	1 093 619	17 507-	1.60-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 534 019	3 355 877	3 178 142	3 073 272	104 870	3.41

(1) Dont droit au bail 0-
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an 292 411

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 145 455)	145 455	100 000	45 455	45.45
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	199 138	44 591	154 547	346.58
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	22 000	22 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	823 440	823 440		
	Report à nouveau	651 431-	577 837-	73 594-	12.74-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 727	73 594-	79 321	107.78
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	544 330	338 601	205 729	60.76
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	10 402	12 160	1 758-	14.46-
	Total III	10 402	12 160	1 758-	14.46-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 132 174	1 138 679	6 504-	0.57-
	Concours bancaires courants	178 878	178 878		
	Emprunts et dettes financières diverses	24 398	24 398	1	0.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	23 874	9 838	14 036	142.67
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	293 180	256 196	36 983	14.44
	Dettes fiscales et sociales	903 209	1 056 332	153 123-	14.50-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 083	3 568	515	14.42
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	63 614	54 622	8 992	16.46
	Total IV	2 623 410	2 722 511	99 101-	3.64-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 178 142	3 073 272	104 870	3.41
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	602 863	925 202		

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Titres immobilisés	11
Evaluation des matières et marchandises	11
Evaluation des valeurs mobilières de placement	11
Disponibilités en Euros	11
Disponibilités en devises	11
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	13
Ventilation de l'effectif moyen	13
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	13
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Liste des filiales et participations	15
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Opérations faites en commun	15
Résultats financiers des cinq derniers exercices	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 178 141.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 879 348.82 Euros et dégageant un bénéfice de 5 726.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes ont été établi dans la perspective de continuité d'exploitation sur 12 mois grâce à l'augmentation de capital ayant eu lieu en janvier 2021, à un nouveau report du plan de sauvegarde par jugement du 29/01/2021 repoussant la prochaine échéance à novembre 2022, ainsi qu'au budget prévisionnel établi pour l'année 2022.

La société a pu bénéficier de l'activité partielle à hauteur de 145 453 €.

La société est impactée par la pénurie de composants électroniques qui a ralenti l'activité.
L'entreprise a constaté un CIR de 179 003 euros ainsi qu'une production immobilisée de 373 756 euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il est à noter qu'au 31/12/2021, le montant des amortissements différés restant est de 92 291 euros sur les 108 181 euros différés en 2021 selon les recommandations de l'ANC datant du 8 janvier 2021.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	2 716 174		829 907
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 635 070		387 197
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 985		
Installations générales agencements aménagements divers	59 667		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	262 130		10 898
TOTAL	345 782		10 898
Autres participations	741		
Autres titres immobilisés	200 000		
Prêts, autres immobilisations financières	48 674		50
TOTAL	249 414		50
TOTAL GENERAL	4 946 440		1 228 052

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			3 546 080	3 546 080
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	829 907	0	1 192 360	1 192 360
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			23 985	23 985
Installations générales agencements aménagements divers			59 667	59 667
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	273 028	273 028
TOTAL		0	356 680	356 680
Autres participations			741	741
Autres titres immobilisés			200 000	200 000
Prêts, autres immobilisations financières		24	48 700	48 700
TOTAL		24	249 440	249 440
TOTAL GENERAL	829 907	24	5 344 560	5 344 560

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 783 193	393 650	0	2 176 842
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	264 276	5 928		270 204
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	22 461	1 289		23 750
Installations générales agencements aménagements divers	57 806	416		58 222
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	250 821	10 778	0	261 599
TOTAL	331 088	12 483	0	343 571
TOTAL GENERAL	2 378 557	412 061	1	2 790 617

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	393 650				
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 928				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 289				
Instal.générales agenc.aménag.divers	416				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 778				
TOTAL	12 483				
TOTAL GENERAL	412 061				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	12 160	10 402	12 160		10 402
TOTAL	12 160	10 402	12 160		10 402

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	388 229		136 317		251 912
Sur autres immobilisations financières	200 000				200 000
Sur stocks et en cours	93 686		10 250		83 435
Sur comptes clients	125 577	1 240	96 906		29 911
TOTAL	807 493	1 240	243 473		565 259
TOTAL GENERAL	819 653	11 642	255 633		575 661
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 642	255 634		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	48 700	0	48 700
Clients douteux ou litigieux	29 911	0	29 911
Autres créances clients	142 267	142 267	
Personnel et comptes rattachés	6 749	6 749	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 800	1 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	16 453	16 453	
Divers état et autres collectivités publiques	442 740	180 240	262 500
Débiteurs divers	37 626	37 626	
Charges constatées d'avance	12 685	12 685	
TOTAL	738 930	397 819	341 111

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	508 878	36 428	397 653	74 797
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	802 175	22 089	291 381	488 705
Emprunts et dettes financières divers	24 339	1 255	12 907	10 177
Fournisseurs et comptes rattachés	293 180	121 785	95 832	75 563
Personnel et comptes rattachés	64 741	64 741		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	761 562	240 070	291 582	229 910
Taxe sur la valeur ajoutée	11 675	11 675		
Autres impôts taxes et assimilés	65 231	13 190	29 098	22 943
Groupe et associés	60	60		
Autres dettes	4 083	4 083		
Produits constatés d'avance	63 614	63 614		
TOTAL	2 599 537	578 989	1 118 453	902 095

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	100 000	45 455		145 455

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les frais de recherche et développement sont valorisés en cout réel pour les factures de prestataires extérieurs et en nombre de jours affectés à la recherche multipliés par le coût journalier individuel charges comprises.
Le projet BOSTON ne fera plus l'objet de nouvelles versions. Sa VNC est à zéro.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Projets développés en interne	Linéaire	2 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans
Instal. techniques & outil.ind	Linéaire	3 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel informatique	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de bureau & Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans
Immos internes	Linéaire	2 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	70 034
Autres créances	188 289
Total	258 323

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 632
Dettes fiscales et sociales	158 426
Total	168 058

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 685
Total	12 685
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	63 614
Total	63 614

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTE DE MARCHANDISES	370 551
VENTE DE SERVICES	508 798
Total	879 349

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	265 971
UNION EUROPEENNE	200 763
EXPORT	412 615
Total	879 349

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	9
Employés	1
Total	10

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 11 446, 52 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 11 446, 52 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		82 500
Nantissement fonds commercial	75 000	
Nantissement DAT	7 500	
Total (1)		82 500

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

SOFARIS	52 500
Caution Personnelle dirigeant	25 875
Garantie de l'Etat sur PGE	330 000
Total	408 375

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	22 082
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	13 843
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 975
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		39 900

Hypothèses de calculs retenues

- départ volontaire à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- IQ Inc	4 294		100.00								
- Quescom			100.00								
- TELECOMGURUS			51.00								
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Le montant des opérations réalisées avec TELECOMGURUS est nul comme en 2020.

Rémunération des mandataires:
Le montant global des rémunérations versées aux membres des organes d'administration s'élèvent à 165 956 euros bruts.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	145 455
Nbre des actions ordinaires existantes	100 000	100 000	100 000	100 000	145 455
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 307 981	1 547 474	1 557 944	813 444	879 349
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	458 095	179 380	104 182	108 693	173 795
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	236 669	17 236	45 736-	73 594-	5 727
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	4.58	1.79	1.04	1.09	1.19
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2.37	0.17	0.46-	0.74-	0.04
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	12	12	11	10	10
Montant de la masse salariale de l'exercice	776 342	722 799	751 008	508 631	479 267
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	369 300	317 322	324 899	217 882	199 569

IQsim
French company / *Société Anonyme*
Share Capital / *Capital de 145.455 euros*
Registered Place of business: / *Siège social:*
1360 route des Dolines
Les Cardoulines B1
06560 VALBONNE - FRANCE
Registration Number : 511 857 526 R.C.S. GRASSE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MARS 2022 A 10 HEURES 00

MINUTES OF THE BOARD TO THE SHAREHOLDER MEETING PLANNED ON MARCH 14TH 2022 AT 10 AM

VERSION FRANCAISE / *FRENCH VERSION*

L'**AN DEUX MILLE VINGT DEUX** et le **QUATORZE MARS à** 10 heures, les actionnaires de la société IQSIM, SA au capital social de 145.455 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Grasse sous le numéro 511 857 526, se sont réunis dans les locaux de la société et en vidéoconférence, situé 1360 route des Dolines, Les Cardoulines B1 06560 Valbonne, sur convocation faite par le Président du Conseil d'administration le 26 février 2022.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée de manière dématérialisée, à leur entrée, par les actionnaires présents ainsi que par les représentants des actionnaires non présents.

L'assemblée procède à la composition de son bureau.

Monsieur Philippe BESSAGUET préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration de la société IQSIM.

Monsieur Marc LORENZI et **Monsieur Thierry SUDRE** les deux actionnaires présents ou représentés et acceptants sont appelés aux fonctions de scrutateurs.

Monsieur Marc LORENZI est désigné comme secrétaire de la séance.

Madame GUISSART, commissaire aux comptes, assiste à la réunion.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 4 actionnaires, représentant *145 455* actions, sur les *145 455* actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés, ou ont voté par correspondance.

Le Président précise que, conformément à la loi, la présente assemblée sous forme ordinaire peut valablement délibérer avec un quorum de 100% des actions ayant le droit de vote.

Le Président dépose sur le bureau pour être mis à la disposition des actionnaires :

- Copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- Copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- La feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés,

- Les comptes annuels,
- Un exemplaire des Statuts de la Société,
- Le rapport sur la gouvernance d'entreprise du Conseil d'administration présenté à l'assemblée,
- Le Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021,
- Le Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- Le texte des projets de résolutions soumises à l'assemblée.

Il précise que l'ensemble des documents prescrits par la loi ont été adressés ou tenus à la disposition des actionnaires dans les délais prescrits.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président ouvre la séance et rappelle à l'Assemblée qu'elle a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Lecture du rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et présentation par le Président des comptes et opérations de l'exercice de la société clos le 31 décembre 2021 ;**
- **Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice considéré ;**
- **Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce ;**
- **Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des rapports y afférents et quitus au Président et au Commissaire aux comptes ;**
- **Affectation du résultat ;**
- **Approbation des conventions visées l'article L.225-38 du code de commerce ;**
- **Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts ;**
- **Pouvoir en vue des formalités.**

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les différentes résolutions à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises dans les statuts,

Connaissance prise du rapport du Président sur l'exercice clos au 31 décembre 2021,
Connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes,

APPROUVE tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 5.727 euros.

APPROUVE également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DONNE en conséquence au Président et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises dans les statuts,

Connaissance prise du rapport du Conseil d'administration,

DECIDE d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 5.727 euros en totalité au compte « Report à Nouveau », ce qui portera le solde de ce compte après affectation à la somme de - 645.703 euros

La situation nette après affectation est la suivante :

Capital social	145.455 euros
Prime d'émission	199.138 euros
Réserve légale	22.000 euros
Autre Réserve	823.440 euros
Report à Nouveau	- 645.703 euros
TOTAL	544.330 euros

RECONNAIT en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises dans les statuts,

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, mentionnant une convention visée à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce avec la société ULTIROAM SAS,

APPROUVE la convention avec la société ULTIROAM SAS telle que présentée dans le rapport spécial.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du C.G.I

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises dans les statuts,

Connaissance prise du rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration,

PRESENTE les charges non déductibles suivantes :

- Amortissements excédentaires pour : 0 euros
- Taxe sur les véhicules de société : 3.748 euros
- Amendes et Pénalités : 12.247 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoir en vue des formalités

L'Assemblée Générale DONNE tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération, à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

VERSION ANGLAISE / *ENGLISH VERSION*

On the 14th **March 2022** at **10am**, the shareholders of the joint-stock company with executive board denominated IQSIM, with a share capital amounting to 145,455 divided in 145,455 registered shares with a nominal value of 1€ each, all of same rank and giving right each to one vote in all the votes and deliberations, the total number of voting rights amounting therefore to 145,455, have met through videoconference at the registered office in ordinary general meeting, on notification to attend given by the executive board by e-mail sent to each shareholder on February 26th 2022.

An attendance sheet has been drawn up and electronically signed by each shareholder when entering into the meeting.

The statutory auditor of the company, **Mrs. Christine GUISSART**, duly convened by registered letter with acknowledgment of receipt is present.

The meeting proceeds to the composition of its board.

Mr. Philippe BESSAGUET is taking the chair in his capacity as president of the board of the company.

Mr. Marc LORENZI and Mr. Thierry SUDRE, shareholders attending and accepting are appointed as scrutineers.

The attendance sheet, certified sincere and faithful by the members of the board, establishes that the shareholders attending, represented or voting by correspondence, hold 145,455 shares, that is to say all of the share capital having voting rights. The chairman records that, since the general meeting raises the quorum requested by law, said general meeting is duly formed and may therefore validly deliberate.

The chairman sets down on the desk and puts at the shareholders' disposal:

- the attendance sheet to the meeting;
- copies of the convening letters sent to the shareholders;
- the copy and the postal receipt of the convening letter sent to the statutory auditor of the company;
- the copy of the annual financial statements;
- the copy of the report of the executive board on the corporate governance;
- the copy of the special report of the auditors on the agreements mentioned in article L. 225-38 of the Commercial Code;
- the copy of the report of the statutory auditors on the Company's financial statements for the 2021 financial year,
- the text of the resolutions proposed to the meeting;
- the draft of new articles of association of the company.

Then the chairman states that all documents and information provided for by law and regulations, which shall be communicated to the shareholders, have been put at their disposal, at the registered office, as from the convening of the meeting and that the company has answered, in accordance with law, the requests of communication addressed to it. The meeting records formally these statements.

The chairman recalls afterwards that the meeting is convened to deliberate upon the following agenda:

In the ordinary form

- *Reading of the Board of Directors' report on corporate governance and presentation by the Chairman of the accounts and operations for the financial year of the company closed as of December 31st 2021;*
- *Review of the Statutory Auditor's report on the performance of its mission during this financial year;*

- *Review of the of the Statutory Auditor's special report covered under Articles L. 225-38 et seq of the French commercial code;*
- *Approval of the company accounts, statutory financial statements and related reports for the fiscal year ending as of December 31st 2021 and discharge from liability of chairman and statutory auditor;*
- *Appropriation of the results;*
- *Approval of the regulated agreements described in Article L. 225-38 of the Commercial Code;*
- *Expenses and charges described in Article 39-4 of the French General Tax Code;*
- *Powers to complete formalities.*

Then the chairman declares that the debate is open.

Several observations are made and, no one requesting anymore to speak, the chairman puts successively to the votes the resolutions on the agenda.

FIRST RESOLUTION

Approval of the Company financial statements for the financial year ending December 31,2021

The General Meeting, ruling under the quorum and majority requirements for Ordinary General Meetings, having reviewed the management report of the Board of Directors and the report of the statutory auditors on the Company's financial statements for the 2021 financial year,

APPROVES, AS PRESENTED,

the Company's financial statements for the year ending December 31, 2021, showing a profit of EUR 5.727;

APPROVES
the balance sheet, income statement and the notes to the financial statements, together with the transactions reflected in those financial statements and summarized in those reports;

GRANTS
a full discharge to the Directors, with no reserve, for the execution of their duties and to the Statutory Auditors for the execution of their mission of control for the fiscal year ending December 31,2021.

This resolution put to the vote is adopted unanimously.

SECOND RESOLUTION

Allocation of the net income for the financial year ending December 31, 2021

The General Meeting, ruling under the quorum and majority requirements for Ordinary General Meetings,

After considering the report of the Board of Directors,

DECIDES
to allocate the distributable profit in an amount equal to EUR 5.727 IN TOTALITY TO THE Retained earnings, then this will bring the balance of this account after allocation to the sum of EUR -651.430 euros

The net situation after allocation is as follow :

Share Capital social	145.455 euros
Share premium	199.138 euros
Legal reserve	22.000 euros
Other reserve	823.440 euros
Retained earnings	- 645.703 euros
TOTAL	544.330 euros

ACKNOWLEDGE that no dividend has been issued to shareholders on the last three fiscal years

This resolution put to the vote is adopted unanimously.

THIRD RESOLUTION

Agreements mentioned in article L. 225-38 of the Commercial Code

The General Meeting, ruling under the quorum and majority requirements for Ordinary General Meetings,
having reviewed the special report of the auditors on the agreements mentioned in article L. 225-38 of the Commercial Code
APPROVES
the Statutory Auditors' special report on agreements covered by article L.225-38 of the French Commercial Code;

APPROVES
the agreement between IQSIM SA and ULTIROAM SAS as presented in the special report.

This resolution put to the vote is adopted unanimously.

FOURTH RESOLUTION

Approval of costs and expenses referred to in article 39-4 of the French general tax code

The General Meeting, ruling under the quorum and majority requirements for Ordinary General Meetings,
having reviewed the Board of Directors' report on corporate governance,

APPROVES
the following non-deductible charges which are not deductible from profits subject to corporate income:

- Excess amortization : none
- Corporate vehicle tax : 3.748 euros
- Fines and penalties : 12.247 euros

This resolution put to the vote is adopted unanimously.

FIFTH RESOLUTION

Powers

The general meeting **EMPOWERS** the holder of an original or a copy of these minutes, in view of any formalities required as a consequence of the resolutions adopted.

This resolution put to the vote is adopted unanimously.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 15.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture, par le président du Conseil d'administration pour servir et valoir ce que de droit.

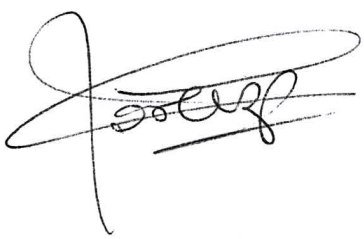
FAIT A VALBONNE, le 14 mars 2022

Monsieur Philippe BESSAGUET
Président du Conseil d'administration



Les scrutateurs

Monsieur Marc Lorenzi



Monsieur Thierry Sudre



